

DIPLÔME Certificat de compétence Médiation culturelle

Code: CC4400A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 28

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Ce certificat prépare aux fonctions de l'intervention culturelle, désignées sous le terme de «médiation». De nombreuses actions sont en effet susceptibles de mobiliser une dimension culturelle dans leur réalisation, en particulier dans le cadre d'intervention des collectivités territoriales, ou de structures faisant intervenir la culture comme opérateur principal de leurs actions. De même, de nouvelles activités de médiation, de participation ou faisant intervenir les « droits culturels » liées notamment à l'insertion par la culture, mobilisent des intervenants auprès de décideurs politiques, de responsables territoriaux, qui ont pour mission de promouvoir les activités artistiques au sein territoires. Ces activités supposent la connaissance et la mise en œuvre de méthodologies particulières, notamment en matière de montage de projets, de connaissance des acteurs culturels et des territoires. Cette formation se fonde sur les activités réellement menées par ces publics et vise à les accompagner au plus près de la réalisation de leurs actions. Ce certificat a donc pour objectif de valider des compétences acquises sur le terrain et de fournir un appui réflexif pour la professionnalisation des personnes concernées.

Compétences et débouchés

- Connaître les principes, outils et méthodes de la médiation culturelle ;
- Appréhender les nouvelles dimensions en construction de la médiation culturelle, de la participation aux projets culturels et des droits culturel;
- Construire un programme et des projets de médiation en direction des publics au sein d'un établissement culturel;
- Connaître les principes et constuire un projet d'insertion par la culture
- Conduire des actions culturelles au sein des territoires ;
- · Promouvoir les activités artistiques ;
- Mettre en œuvre des méthodologies particulières en matière de montage de projets ;
- Valider des compétences acquises sur le terrain et fournir un appui pour la professionnalisation des personnes concernées.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis:

Niveau bac+2 ou expérience professionnelle correspondant aux pré-réquis

Ce certificat s'adresse aux personnes de différents statuts exerçant ou désirant exercer une activité effective d'interface entre le public et les productions culturelles, de développement de projets culturels ou de promotion de la culture au sein d'institutions diverses (chargés ou responsables de médiation dans des équipements et événements culturels ou patrimoniaux publics ou privés, chargés de projets culturels de territoires, chargés de production, cadres associatifs, artistes-auteurs, intermittents et professionnels du secteur culturel). Cette formation est donc destinée aux personnes qui se trouvent aujourd'hui impliquées à divers titres, ou qui cherchent à l'être, dans la mise en place de tels projets. Une expérience professionnelle est souhaitée lors de l'entrée en formation, mais n'est pas obligatoire. Le travail pédagogique s'accomplira en lien étroit avec les pratiques réelles des stagiaires. Ce certificat est ouvert également en formation continue.

Les UE composant le certificat sont soumises à agrément, l'inscription se fait sur candidature, soumise à la validation de l'enseignante chercheuse responsable. Les candidats doivent se manifester, uniquement par mail sur ingenierie-culture@lecnam.net entre le 1er juillet et le 20 septembre, La candidature doit comprendre un CV, un texte de motivations (2000 signes maximum) et préciser les Unités d'enseignements du certificat qui seront suivies dans l'année universitaire à venir. Le certificat peut être suivi en plusieurs années (la place dans les UE est garantie aux candidats acceptés) Les candidatures seront validées avant le 30 septembre de l'année en cours au fil de leur arrivée.contact : ingenierie-culture@lecnam.net

inscription sur le site du Cnam Paris : CCE106 « Cadre environnemental et institutionnel des projets d'insertion par la culture », CCE107 « Politiques et actions culturelles locales » CCE108 «Fondements anthropologiques de l'action culturelle, Action culturelle et éducation populaire » CCE109 « Conduite de projets en insertion par la culture »; CCE 110 « culture et médiation », CCE 116 « participation et droits culturels »

contact: ingenierie-culture@lecnam.net

Mentions officielles

Mots-clés

<u>Culture</u>
<u>Médiation</u>
Situation de médiation
Travail social
Conduite de projet d'action de médiation
Action culturelle
Médiation artistique
Insertion sociale
<u>Médiation sociale</u>

Informations complémentaires **Type de diplôme**<u>Certificat de compétence</u>

Code NSF

335 - animation sportive, culturelle et de loisirs

342 - Développement et protection du patrimoine culturel

Codes ROME

Médiateur social et culturel / Médiatrice sociale et culturelle[K1204] Coordinateur socioculturel / Coordinatrice socioculturelle[K1206]

Formacode

Muséologie [14217] Médiation socioculturelle [44035] Direction établissement socioculturel [44037] Politique culturelle [13096]

Code du parcours

CC4400A

Modules d'enseignement

- → <u>Cadre environnemental et institutionnel des</u> projets d'insertion par la culture
- → Conduite de projets en insertion par la culture
- → <u>Culture et médiatio</u>n 1

- → Fondements anthropologiques de l'action culturelle, action culturelle et éducation populaire
- → participation et droits culturels
- → Politiques et actions culturelles locales

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam